

# MEDIA RELEASE

## Communiqué

### **Le Conseil de surveillance de la normalisation comptable annonce la nomination de Tricia O'Malley à la présidence du Conseil des normes comptables**

TORONTO, le 15 juillet 2009 – Le Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC) a annoncé aujourd'hui la nomination de Tricia O'Malley à la présidence du Conseil des normes comptables (CNC). Elle succédera ainsi à Paul Cherry. Le CNC établit des normes d'information financière qui contribuent à faciliter la prise de décisions par une amélioration de la qualité de l'information financière qui rend compte de la performance organisationnelle des entités canadiennes.

Tricia O'Malley a été la première présidente à temps plein du CNC, de 1999 à 2001, avant de devenir l'un des membres fondateurs de l'International Accounting Standards Board (IASB), à Londres (Royaume-Uni), où elle a siégé de 2001 à 2007. Depuis deux ans, elle était directrice des activités de mise en œuvre à l'IASB. Avant de se joindre au CNC, Mme O'Malley était associée du Service national de la certification et de la pratique professionnelle de KPMG.

Elle a en outre siégé à divers comités et groupes consultatifs d'organismes comme la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, le Bureau du vérificateur général du Canada, l'Institut des comptables agréés de l'Ontario, l'Association canadienne des professeurs de comptabilité et l'école de commerce de l'Université de l'Alberta.

«Je me réjouis du retour de Tricia O'Malley à la tête du Conseil des normes comptables en cette période cruciale pour l'information financière au Canada», a déclaré Doug Hyndman, président du CSNC. «Sa connaissance approfondie et sa vaste expérience des PCGR canadiens et des Normes internationales d'information financière font d'elle la personne idéale pour présider le CNC en cette période de transition vers les IFRS.»

-30-

### **Pour de plus amples informations ou pour obtenir une entrevue, veuillez communiquer avec :**

Lisa Pretty, responsable des communications, Normalisation  
416-204-3482

[Lisa.Pretty@cica.ca](mailto:Lisa.Pretty@cica.ca)

**Le Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC)** soutient le Conseil des normes comptables (CNC) et le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) dans l'établissement des normes comptables au Canada et dans leur contribution à l'élaboration de normes comptables reconnues à l'échelle internationale. Comptant parmi ses membres jusqu'à 25 éminents chefs de file des secteurs privé et public, notamment des responsables de la réglementation, des investisseurs, ainsi que des préparateurs et des vérificateurs de rapports financiers, le CSNC a une vision d'ensemble des questions complexes qui se posent aux normalisateurs dans ces deux secteurs. Entre autres responsabilités, le CSNC nomme les membres du CNC et du CCSP, exprime ses vues sur les priorités stratégiques et évalue la performance de ces conseils. [www.csnc.ca](http://www.csnc.ca)

Le **Conseil des normes comptables** établit les normes de comptabilité et d'information financière qu'utilisent les sociétés canadiennes et les organismes sans but lucratif. Il participe à l'élaboration de normes comptables acceptées internationalement. Le Conseil adopte ses normes de comptabilité et d'information financière à l'issue d'un vaste processus de consultation des organisations et des personnes qui s'intéressent aux normes ou qui sont touchées par ces dernières. Les normes contribuent à faciliter la prise de décisions par une amélioration constante de la qualité de l'information financière et des autres types d'information qui rendent compte de la performance organisationnelle des entités canadiennes. [www.cnccanada.org](http://www.cnccanada.org)